

(X) Répondre à vos besoins en matière de versements fiscalement avantageux.

## Pourquoi la catégorie T?

La catégorie T répond à vos besoins de liquidités en vous offrant trois choix de versements annuels ciblés, payés mensuellement :  
Catégories T4 (4 %), T6 (6 %) et T8 (8 %).

## Comment fonctionne la catégorie T

Les versements de la catégorie T sont généralement constitués du revenu produit par les titres sous-jacents du portefeuille et de la composante possible de remboursement de capital, qui vient au besoin compléter le montant de versement visé.

**Le remboursement de capital** désigne la partie du placement original qui est versée et qui n'est pas assimilée à du revenu, à des dividendes ou à un gain en capital. Il n'est généralement pas imposable lorsqu'il est versé, mais réduit le prix de base rajusté des parts d'un placement, entraînant un gain en capital qui peut être plus élevé lors de la vente des parts.<sup>1</sup>

**Le prix de base rajusté (PBR)** est le montant utilisé pour calculer les gains ou les pertes en capital aux fins de l'impôt sur le revenu lors de la vente des parts. Le PBR est déduit du produit de la vente afin d'établir le gain ou la perte en capital. Dans ce cas, il s'agit du coût initial des parts, majoré du montant des distributions réinvesties et diminué des montants de remboursement de capital.

## Principaux avantages

### multiples options de versement

Vous avez la possibilité d'ajuster vos placements selon vos besoins de liquidités au moyen de trois options de versements annuels stables, payés mensuellement.

### Potentiel de croissance

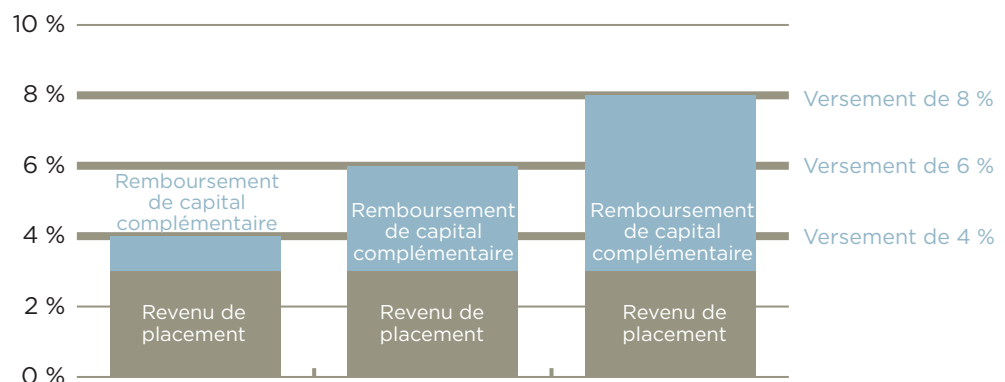
En permettant un versement mensuel tout en participant pleinement aux marchés des capitaux, cela vous offre le meilleur des deux mondes, sans compromis entre les placements axés sur l'apport de revenu et la croissance du capital.

### Avantages fiscaux

La catégorie T est une solution de revenu avantageuse sur le plan fiscal qui vous permet de reporter l'impôt sur les distributions de remboursement de capital. Les distributions peuvent comprendre des dividendes, des gains en capital ou du revenu, mais aussi un remboursement de capital avantageux sur le plan fiscal.<sup>1</sup>

Supposons un revenu de placement de 3 % consistant en gains en capital, dividendes et intérêts :

- Revenu de placement des titres sous-jacents
- Partie du versement constitué en remboursement de capital



## Solution avantageuse sur le plan fiscal

Le tableau suivant illustre l'incidence de l'impôt sur le revenu selon divers types de revenus de 10 000 \$. Dans le cas de la catégorie T, les distributions de remboursement de capital sont assorties d'un report d'impôt au cours de l'année où elles sont reçues<sup>1</sup>, permettant ainsi aux investisseurs de conserver une plus grande portion de leur revenu après impôt.

Description	Remboursement de capital	Intérêts	Revenu de dividendes déterminés	Gains en capital	Retraits de REER ou FERR
<b>Somme reçue :</b>	<b>10 000 \$</b>				
Taux d'imposition	0 %	46 %	23 %	23 %	46 %
Impôt sur le revenu	0 <sup>1</sup> \$	4 600 \$	2 300 \$	2 300 \$	4 600 \$
Ce que vous conservez	10 000 \$	5 400 \$	7 700 \$	7 700 \$	5 400 \$

Taux d'imposition marginal de 46 %. <sup>1</sup> Votre prix de base rajusté sera réduit du montant de tout remboursement de capital. Si votre prix de base rajusté descend sous zéro, vous réaliserez des gains en capital immédiats sur le montant inférieur à zéro.

Coordonnées du conseiller

[www.investissementsrenaissance.ca/axiom](http://www.investissementsrenaissance.ca/axiom)

## Caractéristiques

### Choix

Vous avez trois choix de versements annuels cibles, payés mensuellement : Catégories T4 (4 %), T6 (6 %) et T8 (8 %).

### Souplesse

Les parts de catégorie T sont conçues pour vous offrir la souplesse nécessaire afin de répondre à vos besoins de liquidités. Si vos besoins changent, vous pouvez passer d'une option à une autre, à l'intérieur du même portefeuille, sans déclencher de gains en capital.

### Disponibilité

Offert dans le cadre du **Portefeuille optimal de revenu Renaissance** et de tous les **Portefeuilles Axiom**.